

4 Économie

Bilan des trois premiers mois d'activités du nouveau DG de la Cnamgs

Renaud Allogho Akoue : "Les prestations ont repris dans la quasi-totalité des pharmacies"

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE nouveau directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), Renaud Allogho Akoue, a réuni, vendredi dernier, au siège de l'institution, les hommes de médias pour faire le bilan des activités de la Cnamgs trois mois après sa prise de fonction.

D'entrée, le ton est donné : « Dès notre prise de fonction (...), nous nous sommes immédiatement mis au travail en suivant les très hautes orientations du chef de l'Etat. L'objectif de ma mission est de redresser financièrement et structurellement la Cnamgs, en vue d'assurer la pérennité du système, améliorer l'offre de soins et de qualité des Gabonais », fait-il savoir. S'agissant du bilan au plan interne, la nouvelle direction a commandé un audit financier et organisationnel « auprès d'un des plus grands cabinets d'audit au monde, en vue d'avoir un état des lieux

précis de la situation de la Cnamgs. Le rapport est déjà sur ma table et va être soumis aux instances supérieures. L'état des lieux ayant été fait, les recommandations vont pouvoir être mises en œuvre très rapidement », a-t-il affirmé.

Un autre audit a également été commandé pour comprendre comment et pourquoi la Cnamgs, chaque année, a pu dépenser entre 5 et 6 milliards de francs au titre des évacuations sanitaires au Maroc et en Tunisie.

Les contrats fournisseurs ont également été "épluchés" par la nouvelle équipe. Ainsi, suite à la suspension de certaines factures fantaisistes, un certain nombre d'entre elles ont été résiliées ou renégociées à la baisse, faisant ainsi gagner à l'entreprise près de 600 millions en l'espace de trois mois.

S'agissant du budget 2018 de l'entreprise, « nous avons prévu, pour la première fois, une baisse des dépenses de fonctionnement et d'investisse-



Renaud Allogho Akoue, le DG de la Cnamgs au cours de l'entretien accordé à la presse vendredi dernier.

ment de 3 milliards sur une seule année, afin d'assurer l'équilibre financier de la Caisse », s'est-il réjoui.

Au niveau des différents recrutements, il a été décidé de geler près de 40 embauches dans les fonctions supports (comptabilité, achats...), « parce que nous avons besoin de concentrer nos efforts sur les fonctions techniques et opérationnelles », a encore précisé le DG.

Au titre des perspectives, la Cnamgs prévoit, dans

les prochains mois, de digitaliser la feuille de soins, et de lancer une grande opération de nettoyage du fichier des Gabonais économiquement faibles. « Actuellement, le fichier comporte 600 mille personnes. Nous voulons aussi, à ce niveau, voir clair », indique-t-il.

L'autre grand chantier qui attend le nouveau patron de la Cnamgs est la préparation de la mise en œuvre concrète des mesures sociales annoncées par le chef de l'Etat, dans

son discours à la Nation, le 31 décembre dernier. " Nous nous attelons à mettre en œuvre la gratuité de l'accouchement des femmes enceintes, une véritable innovation sur le continent. Nous sommes également en train de travailler sur la mise en œuvre du programme "cliniques mobiles", en vue d'apporter des soins de haut niveau et de qualité dans de nombreux domaines que sont la chirurgie, la gynécologie, l'ophtalmologie, ..."

Au terme de cet exercice, Renaud Allogho Akoue s'est prêté aux questions des journalistes. A la question de savoir pourquoi plusieurs pharmacies et autres structures sanitaires refusent-elles de servir les assurés de la Cnamgs et pourquoi la caisse traîne des arriérés de paiement, M. Allogho Akoue a répondu : « La dette due aux pharmacies est bien réelle. Nous avons réglé en deux mois et demi plus de 9 milliards aux pharmacies et autres structures sanitaires. Aujourd'hui, l'essentiel des factures 2017 des phar-

macies est réglée. Les prestations ont repris dans la quasi-totalité des pharmacies. Je reconnais qu'il y a encore, pour certains, des problèmes, non pas financiers, mais d'ordre opérationnels que nous sommes en train de régler. Nous comprenons les craintes des Gabonais et de nos partenaires. Nous sommes en train de tout faire pour régler ces difficultés. Nous avons une grande dette au niveau des hôpitaux publics. Là aussi, nous nous attelons à trouver des solutions. »

Le nouveau DG mène-t-il un train de vie princier et ostentatoire ?

« Il a été écrit ça et là que je mènerais un train de vie princier. Non ! je n'ai embauché personne issu d'une même famille. Je n'ai, non plus, acheté un véhicule haut de gamme. C'est le conseil d'administration qui a décidé de l'achat de ce véhicule. Le mobilier, voyez-vous si le coût est estimé à 50 millions. Non, c'est de la distraction. J'ai une mission, celle de mener à bon port le navire Cnamgs », a-t-il conclu.

Règlement de la dette vis-à-vis des différents prestataires

Plus de 9 milliards de francs déjà payés

W.N.

Libreville/Gabon

DEPUIS sa prise de fonction, le 23 novembre 2017, Renaud Allogho Akoue et toute son équipe ont fait du règlement de la dette due aux pharmacies et autres structures sanitaires du pays une priorité absolue. Le DG de la Caisse nationale d'assurance maladie

et de garantie sociale (CNAMGS) explique : « malgré la crise financière qui secoue le pays, nous avons fait du règlement de la dette une priorité qui va dans le sens de répondre aux besoins pressants des Gabonais en matière de soins de santé. Ainsi, sur les 14 milliards de francs d'encours, nous avons réglé un peu plus de 9 milliards de francs. Lesdits règlements



Photo : Wilfried MBINAH

La CNAMGS a déjà réglé plus de 9 milliards à ses partenaires.

ont été effectués du 8 novembre au 31 janvier 2018.

»

Conformément aux instructions des plus hautes autorités du pays lui demandant de solder définitivement cette dette, Renaud Allogho Akoue s'est dit optimiste et confiant quant à l'apurement de l'ardoise de la CNAMGS d'ici le prochain trimestre.

Eclairage

16 milliards déjà recouverts en l'espace de 3 mois

W.N.

Libreville/Gabon

DEPUIS plusieurs années, l'Etat et divers partenaires privés de la Caisse natio-

nale d'assurance maladie et de garantie sociale éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements vis-à-vis de la Caisse. Cette situation a eu pour corollaire l'alourdis-

sement de la dette de l'entreprise auprès des pharmacies et autres structures de santé.

Face à cette situation, la nouvelle équipe s'est employée à recouvrer ces

créances. Ainsi, en l'espace de trois mois, la CNAMGS a recouvré 8 milliards de francs auprès de l'Etat et 8 autres milliards issus du secteur privé.

« Nous allons très prochainement démarrer les activités de contrôle des employeurs afin de renforcer la collecte de nos ressources », a fait savoir le DG de la CNAMGS, Renaud Allogho Akoue.

La question qui se pose alors est de savoir pourquoi certaines entreprises prélèvent-elles les cotisations de leurs employés sans les reverser à la CNAMGS ?

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/02/2018				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING		DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT				CAC 40	DOW JONES	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,2459	1USD =	526,492	1 USD	544,920	02/02/2018	5 452,29	
CAD	1,5348	1CAD =	427,389	1 CAD	455,661	02/02/2018	26 136,67	
JPY	136,6200	1JPY =	4,801	100 JPY	504,115			
GBP	0,8752	1GBP =	746,494	1 GBP	786,399			
CHF	1,1603	1CHF =	565,334	100 CHF	59 671,40			
ZAR	14,8245	1ZAR =	44,248	100 ZAR	4 601,27			
MAD	11,3838	1MAD =	57,622	1 MAD	60,25			
CNY	7,8451	1CNY =	83,614	1CNY	86,12			
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
02 Février 2018: 69,52